



MAIRIE DES PORTES-EN-RE
Monsieur le Maire
19, rue de la Grenouillère
17880 LES PORTES-EN-RE

Courrier déposé en main propre contre accusé de réception.

Aux Portes-en-Ré, le vendredi 6 septembre 2024.

Objet : subventions publiques aux organismes de droit privé

Monsieur le Maire,

En application de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et de ses décrets et arrêté d'application, vous voudrez bien nous communiquer les dossiers complets concernant les subventions publiques accordées par la commune des Portes-en-Ré aux organismes de droit privé pour les années 2021, 2022, 2023 et 2024, comprenant notamment :

- le formulaire unique de demande de subvention,
- le budget de l'organisme de droit privé pour l'année de la demande de subvention,
- le cas échéant, le budget du ou des projets présenté(s) par l'organisme de droit privé pour l'année de la demande de subvention
- les comptes financiers de l'organisme de droit privé pour l'année antérieure à celle de la demande de subvention,
- le cas échéant, le compte-rendu financier de la subvention accordée établi par l'organisme de droit privé.

Pour éviter à vos services un travail de copie ou de numérisation de ces informations, nous nous proposons de venir les consulter dans les locaux de la Mairie des Portes-en-Ré selon des modalités que vous voudrez bien nous proposer.

A défaut, vous voudrez bien nous les adresser :

- de préférence par voie électronique à l'adresse : contact.adcnordiledere@gmail.com,
- ou à défaut par voie postale à l'adresse : ACNIR - BP n°90003 - 17880 LES PORTES EN RE.

En vous en remerciant par avance, nous vous prions, Monsieur le Maire, de bien vouloir accepter l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré
Loïc BAHUET